

Ingénieurs, ingénierie : multiplication = confusion

D'aucuns mettent l'accent sur la trop grande complexité de l'enseignement supérieur français et sa difficile lisibilité pour le grand public voire les étrangers.

Mais l'initiative très récente appelée FIGURE (pour formation à l'ingénierie par des universités de recherche) va grandement renforcer cette perception.

Comprendre les différences entre une formation master scientifique et une formation d'ingénieur était difficile pour certains sans compléments d'information.

Comment comprendre alors la différence entre une formation d'ingénieur dispensée par une école interne à une université (à ce jour au nombre de 55 en France) conduisant au titre d'ingénieur et un modèle complémentaire aux formations d'ingénieurs dispensé par la même université mais ne délivrant pas le titre d'ingénieur.

La lecture des principes proposés par les porteurs de ce dernier type de formation ne montre en rien de différences fondamentales dans l'approche hormis peut-être sur le mode de sélection.

Confier à deux structures différentes l'évaluation de ces formations différentes non seulement par le nom mais par construction de leur lieu de légitimité, à savoir la CTI et l'AERES, est source évidente d'incompréhension et de confusion.

Former deux types de spécialistes de l'ingénierie, les uns ayant le droit de porter le titre d'ingénieur, les autres étant rapidement considérés comme de niveau inférieur car ne pouvant se prévaloir du titre est totalement absurde.

On rappellera la nécessité rapidement apparue de donner la même noblesse aux formations dites NFI qu'aux formations « classiques » d'ingénieurs.

La CGE estime qu'il serait fortement préjudiciable pour tout l'enseignement supérieur français, pour sa crédibilité en France et à l'étranger de laisser s'installer une telle source de confusion.

La CTI, de par sa composition, ses pratiques, sa reconnaissance nationale et internationale, est garante de la qualité des formations qu'elle examine. La CGE estime que c'est une erreur majeure que de vouloir mettre en place un autre dispositif de formation, à finalité très proche, qui ne serait pas validé par la CTI.

C'est ouvrir la porte à de nombreuses dérives. Ceci étant déjà illisible dans la maison France, il y a grand risque de voir apparaître des labels sans véritable qualité associée, et porter derechef atteinte à la visibilité du titre d'ingénieur.

Par ailleurs, l'AERES étant de par la loi une instance d'évaluation, il n'entre pas dans ses missions de délivrer des labels.

La CGE est très attachée à ce que l'information qui parvient aux étudiants et à leurs familles soit claire et ce pour tous les milieux sociaux. Comme cela a été démontré dans le livre blanc de la CGE sur l'ouverture sociale, les principales victimes de la complexité de l'offre sont les étudiants d'origines les plus modestes incapables de décrypter les différents parcours et d'évaluer les qualités et difficultés respectives.

Si proposer une « sélectivité par la réussite » sur un cursus de cinq ans consiste à éliminer progressivement des étudiants au cours de l'avancement de leurs études c'est là également générer des espoirs déçus que les milieux défavorisés mettront au débit de notre enseignement supérieur.

Enfin sur la scène internationale, aujourd'hui le titre "d'ingénieur diplômé" se traduit en général par "Master in Engineering". C'est précisément ce que l'association FIGURE prétend donner comme traduction en anglais de ce nouveau diplôme. Il y aurait là en évidence une duperie, les pouvoirs publics ne peuvent accepter une telle confusion, quand on se souvient que l'Etat a souhaité, en 2002 ? réquisitionner le mot "master" en langue française pour que son contrôle qualité soit bien assuré. Il doit en être de même aujourd'hui.

Contacts :

Sophie COHEN-SOLAL, TBWA\CORPORATE
(tél : 04.72.59.17.16 – mél : sophie.cohen@tbwa-corporate-lyon.comm)

Brigitte POREE, Conférence des Grandes Ecoles
(tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@cge.asso.fr)

